

RAPPORT DE LA COMMISSION SOCIALE - ANNEE 2023

Je me présente, je suis la nouvelle présidente de la Commission Sociale élue cette année. Rédiger ce rapport c'est une première pour moi.

Notre Commission Sociale qui existe grâce à l'impulsion de notre ancien président Jean GALLIOZ (qui a initié la remise des colis aux aînées) s'est réunie les 25 mars, 9 mai, 3 octobre et 12 décembre.

Je rappelle les articles des statuts du Comité Directeur qui s'y rapportent : « maintenir et développer entre les personnes des liens de solidarité et d'amitié, d'organiser l'entraide et l'assistance en faveur des licenciés ainsi que d'accompagner les sportifs ».

Il faut, en particulier, maintenir le lien avec nos adhérents malades et en EHPAD, mis en difficulté par des maladies graves ou invalidantes.

Notre Comité se doit d'être représenté lors des obsèques de nos adhérents : funérarium, cérémonies. Pour cela, il serait important de faire remonter les informations directement soit à moi-même soit à notre secrétaire qui d'ailleurs nous retransmet, sitôt connus, les noms et les lieux des cérémonies.

Bien sûr ceci concerne les membres du CA mais aussi vous-mêmes, adhérents, qui pouvez être en connaissance de ces situations. Les membres du CA ne peuvent pas connaître tout le monde. Merci de votre coopération.

Cette année deux points forts :

- distribution de la revue
- distribution des licences

Ces deux points ne sont pas convaincants car souvent absence de nos adhérents.

Il faudra, pour l'an prochain, prévoir des frais postaux pour l'envoi.

Notre projet : régler la cotisation des personnes qui ne sont pas en état de la régler ; personnes en EHPAD.

9 mai : il est décidé le non renouvellement de la distribution personnelle de la revue et des licences d'où la prévision des frais postaux pour l'an prochain.

Nous avons aussi évoqué la nomination d'un responsable référent par secteur pour les décès ou adhérents malades mais la question n'a pas été tranchée.

Bilan très positif pour la distribution des colis de fin d'année aux aînés. Leur accueil nous fait chaud au cœur quand on voit leur sourire à notre arrivée. Il a été distribué 32 colis en 2023. Il a été décidé, lors de la réunion du Bureau, que l'âge des aînés serait descendu à 84 ans. L'étude prospective a été effectuée par Alain notre secrétaire.

Organisation pour la préparation des colis aux aînés :

- différenciation des colis par rapport aux adhérents malades ou en EHPAD
- suppression des produits frais

Je remercie particulièrement l'équipe de Dole qui, en 2022, avait préparé seule ces colis pour éviter des déplacements aux autres membres du CA.

Nous avons aussi distribué des colis aux veufs et veuves de l'année.

12 décembre : du retard a été pris dans la recherche des prix et du contenu des colis de fin d'année.

Peut-être qu'une autre réunion préparatoire aurait pu nous permettre de mieux anticiper la préparation des colis. Je remercie encore une fois l'équipe de Dole qui avait déjà préparé le début de la réalisation des colis.

Tout ceci nous permettra l'an prochain de mieux préparer et réaliser la confection des colis.

Comme mon prédécesseur vous le faisait remarquer l'an dernier, nous

sommes tous concernés et chacun de nous, dont vous adhérents, avons un rôle dans la bonne concrétisation de nos projets.

Je vous remercie de votre attention.

Monique ROY,
Présidente de la Commission